



## Recrute

### UN CHARGE DE FORMATION ET DE RECRUTEMENT (H/F)

(Catégorie A – temps complet)

**Contrat à Durée Déterminée du 20 août au 11 janvier 2019 (remplacement congé de maternité)**

Au sein d'une équipe de 7 personnes, et sous l'autorité du Directeur des ressources humaines:


#### Missions

- ♦ *Vous élaborez et mettez en œuvre le plan de formation: définition des orientations stratégiques et analyse des besoins en lien avec la direction générale et les responsables de service, mise en œuvre des actions de formations collectives et individuelles, préparation et suivi de la commission formation.*
- ♦ *Vous assurez un rôle de conseil et d'assistance en matière de formation, d'accompagnement des projets de service, et de préparation aux concours et examens professionnels,*
- ♦ *Vous suivez les formations d'intégration, de professionnalisation et de perfectionnement,*
- ♦ *Vous assurez, en lien avec le Directeur des ressources humaines, la mise en œuvre opérationnelle, administrative et financière du recrutement,*
- ♦ *Vous êtes chargé de tâches administratives diverses liées à votre domaine d'activité.*

#### Profil

- *De formation supérieure, vous êtes doté d'une bonne aisance relationnelle et faites preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité pour les différents métiers de la fonction publique territoriale.*
  - *Vous appréhendez rapidement l'environnement, les enjeux et le fonctionnement de la collectivité.*
- *Vous possédez des qualités rédactionnelles, un esprit de synthèse et une bonne maîtrise de l'outil informatique et de logiciels spécifiques (Astre, Formasoft).*
- *Rigoureux, organisé et disponible, vous avez le sens aigu du service public et faites preuve d'autonomie et d'initiative dans la gestion de votre activité.*

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES :

 02.99.94.88.20

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

 M. le Maire – BP 60111 – 35301 FOUGERES Cedex **OU**  [drh@fougères.fr](mailto:drh@fougères.fr)  
**avant le 15 juin 2018**